

MARCHES PUBLICS DE MAITRISE D'ŒUVRE

Ville d'Auvergne
Place du 11 novembre 1918
31190 AUTERIVE
05 34 28 19 30



Programme de l'opération

Réhabilitation et extension du gymnase

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Date et heure limites de réception des offres

10 septembre 2010 à 12 Heures

INTRODUCTION

Auterive, entre Toulouse et le département de l'Ariège, offre une situation privilégiée à la croisée d'importants axes routiers, comme les départementales 622 et 820.

Auterive est un chef lieu de canton, ainsi que la ville centre de la Communauté de Communes de la vallée de l'Ariège.

Le tissu associatif, fait de près de cent vingt entités, assure un large choix d'activités artistiques, culturelles, de loisirs ou sportives.

L'actuel gymnase du Collège, sis avenue Hermannsburg, permet la pratique du tennis, du badminton, du twirling bâton, du basket- ball, du hand- ball, et de la gymnastique.

Sa construction date de 1972.

Cet équipement nécessite une réhabilitation complète (fluide, installation électrique, peinture, ...)

L'agrandissement doit intégrer la pratique de sports de combat (boxe, Vovinam Viet Vo Dao, karaté, ...) dont les pratiques actuelles sont éclatées dans des équipements non adaptés (bâtiments préfabriqués, ...).

En outre, cet agrandissement s'inscrit dans un contexte urbain près du collège dont la reconstruction est en cours d'étude. A ce titre, il devra s'intégrer à l'ensemble du site.

1. Équipement

- Réhabilitation du gymnase :
- Création d'un ou de plusieurs modules tribunes
- Réfection complète de l'électricité et de l'éclairage
- Réfection des sanitaires et des vestiaires
- Réhabilitation thermique du bâtiment
- Réfection de la production ECS
- Option : création d'un mur d'escalade

2. Orientation

La mise en accessibilité de l'ensemble est nécessaire, conformément à la loi Handicap.

On valorisera au mieux l'éclairage naturel tant zénithal que sur les parois.

Le projet fera l'objet de réunions de concertation avec les associations sportives concernées et les professeurs d'éducation Physique et Sportive du Collège.

3. Enveloppe financière

Le coût prévisionnel de cette opération est évalué à 840 000 € HT

4. Calendrier prévisionnel

La durée des travaux est estimée à 10 mois et devra s'articuler avec le fonctionnement des activités du Collège.

5. Mission de maîtrise d'œuvre

Il s'agit d'une mission complète de maîtrise d'œuvre (selon la loi MOP) à laquelle il convient d'ajouter les études de diagnostic (DIA) pour la partie réhabilitation.